

Auxiliaire de Vie Sociale -AVS- (H/F)

BOURG LES VALENCE (26500)

Publié le 27/08/2019 - offre n° 092NBHG

Vous êtes diplômé(e) (AS, AVS, ADVF, BEP carrière sanitaire et sociale) ou bénéficiez d'une expérience d'au moins 3 ans en tant qu'AVS, AS à domicile ou en structure. Vous êtes dynamique, aimez le travail à domicile. Nous recherchons une auxiliaire de vie

sociale pour démarrer rapidement sur Valence, Bourg les Valence, Beaumont les Valence (10km aux alentours de Valence). Vous vous occuperez de personnes âgées, dépendantes, et ou handicapées, dans les actes quotidiens. Aide au lever, aide à la douche, entretien du domicile, préparation de repas équilibrés, sorties et compagnie, vous devez savoir utiliser verticalisateur et lève-malade, savoir effectuer une toilette au lit, travailler parfois en binôme. Vous devez savoir faire preuve de discrétion, de bienveillance et savoir faire remonter les informations les plus importantes. Véhicule indispensable. Mutuelle, CE, indemnités kilométriques, indemnités de trajet...

Type de contrat : CDI

Durée du travail : 25h (travail samedi et dimanche)

Salaire : 10,15 € /h Mutuelle

Déplacements : Quotidiens (départemental)

Profil souhaité

Expérience -> 3 ans Cette expérience est indispensable

Compétences

- Accompagner la personne dans les gestes de la vie quotidienne Cette compétence est indispensable
- Règles d'hygiène et de propreté Cette compétence est indispensable
- Réaliser des soins d'hygiène corporelle, de confort et de prévention Cette compétence est indispensable
- Réaliser pour la personne des courses, la préparation des repas, des formalités administratives, ... Cette compétence est indispensable
- Suivre l'état de santé de la personne, relever les modifications de comportement, états dépressifs, ... et informer les interlocuteurs concernés (famille, médecin, ...) Cette compétence est indispensable

Qualités professionnelles

- Autonomie
- Capacité d'adaptation
- Gestion du stress

Formation

• CAP, BEP ou équivalent Santé secteur sanitaire Cette formation est indispensable

Permis -> B - Véhicule léger